|  |
| --- |
| **Création d’une section *DNL mathématiques*** |

Les élèves de cinquième pourront se porter volontaires pour intégrer en quatrième à la rentrée 2020 la section *DNL mathématiques option Anglais*.

Dans le cadre de cette section, l’enseignement de l’Anglais sera renforcé par une pratique dans une autre discipline dite « non linguistique » à savoir les mathématiques. Cela n’impactera en rien les emplois du temps, les élèves conserveront le même nombre d’heures de cours chaque semaine. Les élèves volontaires s’engagent à rester dans la section pour les deux dernières années de collège (4e et 3e).

**Déroulement des 2 années :**

En 4e: Une partie des cours de mathématiques sera en anglais, en moyenne 1h par quinzaine en début d’année puis 1h par semaine au fur et à mesure de la progression des élèves dans la langue.

En 3e: En moyenne 1h par semaine en début d’année puis 1h30 par semaine en fin de parcours.

**Qualités requises pour demander la section :**

- aimer les mathématiques et/ou l’anglais ;

- niveau scolaire indifférent dans les deux disciplines mais avoir envie de progresser ;

- être capable de davantage de travail personnel (à la maison) pour l’apprentissage du vocabulaire spécifique aux mathématiques.

**ATTENTION : L’option DNL est incompatible avec la section CHAM.**

*Coupon réponse (à découper et à remettre au secrétariat le 29 mai au* *ce.0400728z@ac-bordeaux.fr* *)*

*Je soussigné(e) ………………………………………………………………., responsable légal de l’élève :*

*………………………………………………………………………………………………………………………*

*en classe de 5ème ….. option Latin Surf*

*(Cocher la case correspondante)*

***Ne souhaite pas*** *que mon enfant intègre la section DNL mathématiques.*

***Souhaite*** *que mon enfant intègre la section DNL mathématiques.*

*J’ai bien pris note que :*

* *Si l’effectif des élèves volontaires est insuffisant le projet ne pourra se faire ;*
* *Si l’effectif est trop important la candidature des élèves pourra être revue ;*
* *Si mon enfant est retenu, il s’engage pour 2 ans (4e et 3e).*

*Date :*

*Signature des responsables légaux :*

*Signature de l’élève :*

**Cadre légal :**

« Art. 5.-Conformément au 1° de l'[article L. 121-3 du code de l'éducation](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000006524389&dateTexte=&categorieLien=cid), un enseignement commun ou un enseignement complémentaire peut à chaque niveau être dispensé dans une langue vivante étrangère, ou régionale, à la condition que l'enseignement en langue étrangère, ou régionale, ne représente pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré.   »

**Extrait des programmes de langues vivantes étrangères ou régionales :**

*Dans les disciplines dites « non linguistiques » (DNL), l’utilisation de la langue vivante dans le cadre d’une autre discipline permet de rendre la construction de connaissances et de compétences en langue vivante plus accessible en en proposant une approche indirecte. La possibilité d’approcher d’autres disciplines par le biais d’une langue vivante contribue également à une meilleure perception non seulement de la façon dont les spécificités de cette discipline sont prises en compte dans d’autres systèmes éducatifs mais aussi des connaissances liées à cette discipline.*

Parmi les compétences spécifiques à l’anglais les compétences suivantes seront également travaillées en mathématiques.

***Lire et comprendre***

 *» Comprendre des documents écrits de nature et de difficultés variées issus de sources diverses.*

 *» Développer des stratégies de lecteur par le biais de lectures régulières.*

 *» S’approprier le document en utilisant des repérages de nature différente : indices extralinguistiques, linguistiques, reconstitution du sens, mise en relation d’éléments significatifs.*

*Domaines du socle : 1, 2*

***Parler en continu***

 *» Mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés.*

 *» Développer des stratégies pour surmonter un manque lexical lors d’une prise de parole, s’autocorriger et reformuler pour se faire comprendre.*

 *» Prendre la parole pour raconter, décrire, expliquer, argumenter.*

*Domaines du socle : 1, 2, 3*

***Écrire***

 *» S’appuyer sur les stratégies développées à l’oral pour apprendre à structurer son écrit.*

 *» Mobiliser les outils pour écrire, corriger, modifier son écrit.*

 *» Reformuler un message, rendre compte, raconter, décrire, expliquer, argumenter.*

*Domaines du socle : 1, 2, 5*

***Réagir et dialoguer***

 *» Développer des stratégies de compréhension orale en repérant des indices extralinguistiques ou linguistiques et en élaborant un discours commun.*

 *» Réagir spontanément à des sollicitations verbales, en mobilisant des énoncés adéquats au contexte, dans une succession d’échanges qui alimentent le message ou le contredisent.*

*Domaines du socle : 1, 2*